

POINT 4 - POINTS POUR APPROBATION

POINT 4.1 - ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Résolution : Approbation des états financiers et du rapport du vérificateur de comptes pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

Considérant que les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant, la firme *Lemieux Nolet Inc.*, pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2021, ont été remis aux membres;

Considérant que la lettre certifiant l'indépendance de l'auditeur en date du 30 septembre 2021 a aussi été remise aux membres;

Considérant la recommandation favorable du conseil d'administration à sa réunion du 30 septembre 2021 ;

Sur proposition deappuyée par

Il est résolu d'approuver les états financiers vérifiés et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 30 juin 2021.

POINT 4.2 - ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Résolution : Élection des administrateurs

Considérant que les mandats des administrateurs qui viennent à échéance cette année sont les mandats respectifs de Carl Ouellet, Eva Mary Bures, Isabelle Tremblay-Chevalier, Lynda Savard et Marie-Andrée Vézina ;

Considérant que Nathalie Chabot, Stéphanie Rochon et Denis Savard ont été nommés administrateurs au CA du CTREQ du 30 septembre ;

Considérant que Carl Ouellet, Eva Mary Bures, Isabelle Tremblay-Chevalier, Lynda Savard et Marie-Andrée Vézina renouvellent leur mandat ;

Sur proposition deappuyée par

Il est unanimement résolu que les personnes mentionnées précédemment, qui acceptent, sont élues administrateurs pour un mandat de deux ans.

POINT 4.3 - NOMINATION DU VÉRIFICATEUR DE COMPTES

Résolution : Nomination du vérificateur de comptes pour les exercices 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024

Considérant que le CTREQ doit faire effectuer sa vérification financière par une firme agréée;

Considérant l'appel de propositions pour des services de vérification financière effectué par le CTREQ, les offres soumises et les explications fournies par la présidente-directrice générale;

Considérant que la firme _____ a présenté une offre de service pertinente, satisfaisante et à un coût raisonnable pour les exercices 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024;

Considérant la recommandation du conseil d'administration du CTREQ lors de la réunion du 30 septembre 2021;

Sur proposition de _____, appuyée par :

Il est résolu de nommer la firme _____, pour agir à titre de vérificateur de comptes du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) pour les trois prochains exercices financiers 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

POINT 4.4 - RATIFICATION DES ACTES POSÉS ET DES DÉCISIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS ET LES DIRIGEANTS

Résolution : Ratification des actes posés et des décisions prises par les administrateurs et les dirigeants

Considérant que les administrateurs et les dirigeants du CTREQ ont posé plusieurs actes et pris plusieurs décisions à titre d'administrateurs et de dirigeants du CTREQ au cours de leur mandat depuis la dernière assemblée générale annuelle;

Sur proposition deappuyée par :

Il est résolu de ratifier les actes posés et les décisions prises par les administrateurs et les dirigeants du CTREQ depuis la dernière assemblée générale annuelle.